

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région
Rassemblement ARS



A la une
Schéma National
d'Infrastructures de Transport



Actualité régionale
SRDE

N°194

Avril 2011

Régionalisation des URSSAF

dossier



Editorial	2
A la une	3
• Schéma National d'Infrastructures de Transport	
Luttes en région	4
• Santé	
• CARSAT	
• Fret	
• Saisonniers	
Professions	5
• Santé	
Activité Régionale	6
• Commerce et services	
• CSIR Pyremed	
• Artisanat	



Dossier7

- Régionalisation des URSSAF
- Notre analyse sur le projet
- Un changement historique
- Les moyens humains et financiers

Activité CGT/CESER11

- Actualité de l'activité CGT

Actualité Régionale13

- SRDE : Schéma Régional de Développement Economique

Brèves15

- Résultats élections cheminots Midi-Pyrénées
- Résultats élections Ratier Figeac (46)
- La CGT Midi-Pyrénées (1971-2011)

Dans un contexte international en profonde mutation (Tunisie, Egypte, Lybie, Bahreïn, Côte d'Ivoire, etc.) nourri de profonds bouleversements, les luttes en France continuent celles du 10 mars organisée par les cheminots pour la défense du Fret, les retraités pour la défense du pouvoir d'achat, le 24 mars contre le pacte d'austérité généralisé en Europe, le 2 avril à l'appel des collectifs pour la défense des hôpitaux publics. Celles à venir notamment avec la journée d'action nationale sur la pénibilité le 28 avril et les traditionnelles manifestations du 1^{er} mai.

Les élections professionnelles qui se sont déroulées en Midi-Pyrénées confortent la CGT, tel est le cas chez Ratier et chez les cheminots.

Nous devons nous appuyer sur ces bons résultats pour construire notre projet revendicatif régional dans les territoires donnant ainsi du sens, du contenu politique et des perspectives pour les salariés.

Pour cela nous devons nous appuyer sur les deux dossiers qui sont en cours au Conseil Régional, le SRDE et le CPRDF, car ils vont définir des orientations sur les cinq années à venir.

Ils vont toucher la vie des salariés, retraités et les privés d'emploi dans notre région. C'est pourquoi dès le mois de juin, la CGT a rencontré le Président du Conseil Régional pour exiger notre participation dans la construction des 2 projets. A chaque réunion la CGT Midi-Pyrénées a fait des propositions en matière économiques, sociales et environnementales. Force de constater, lors des assises de restitution des travaux du SRDE du 6 avril 2011, que les propositions CGT n'ont pas été prises en compte, le tract que nous avons diffusé sur la région doit servir à imposer par le rapport de force la prise en compte par le Conseil Régional nos propositions.

Le projet vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées décidé à la conférence régionale, commence dans certaines zones d'emplois à voir le jour. Les syndicats travaillent sur des projets revendicatifs territoriaux tel est le cas à Bagnères de Bigorre, à Auch, à Saint-Girons - Saint Gaudens.



Roger-Pierre Lemouzy

Secrétaire du Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 194 • Avril 2011
N° d'inscription à la CP 0211S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Roger-Pierre Lemouzy
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23
e-mail : cgt.crpm@wanadoo.fr
site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :
Sandrine Bellin
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Schéma National d'Infrastructures de Transport

EXTRAITS DE LA CONTRIBUTION DU COMITÉ RÉGIONAL CGT DE MIDI-PYRÉNÉES SUR LE SNIT.

Sur les 166 milliards d'investissements prévus d'ici à 2040, 103 sont réservés au domaine ferroviaire.

Il faut bien considérer que la majeure partie de ces projets étaient déjà inscrits au CIADT de 2003 et qu'ils ont été habilement repris à toutes les sauces : Grenelle, plan de relance, etc.

Tous les projets LGV étaient déjà inscrits en 2003, hors la LGV Paris-Rouen-Caen-Le Havre.../...

En ce qui concerne le fret, à part les autoroutes ferroviaires dont l'intérêt sur un plan économique demeure à démontrer, les projets de 2010 ne sont pas vraiment révolutionnaires par rapport à ceux qui figuraient au CIADT de 2003, sachant tout de même qu'aucun d'entre eux n'a été réalisé ! Nous observons l'impasse totale faite sur l'inscription du réseau ferroviaire au maillage structurel des territoires.../...

Pour la CGT, il est important de rappeler que les produits de l'écotaxe poids lourd doivent être attribués impérativement au développement et à la maintenance des infrastructures ferroviaires, comme prévu dans le grenelle de l'environnement.

Outre les projets de réalisation de lignes nouvelles, le SNIT comprend un certain nombre d'orientations qui pourraient avoir des conséquen-

ces significatives pour la SNCF, directement ou indirectement :

La plus lourde des implications pour l'emploi est liée au projet de Commande Centralisée du Réseau (CCR). Aujourd'hui, la gestion opérationnelle des circulations est assurée par environ 14 000 agents. Les gains de productivité à attendre de cette opération conduiront à une division par deux de cet effectif (ce que le rapport se garde bien de souligner), pour un investissement de l'ordre de 5 milliards d'€.../...

LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES EST DIRECTEMENT CONCERNÉE PAR UN CERTAIN NOMBRE DE PROJETS.

Les projets ferroviaires et leur horizon de réalisation sont les suivants :
Avant 2020

LGV Bordeaux Toulouse :

Pour la CGT, la construction de cette infrastructure indispensable au désenclavement de Midi-Pyrénées suscite de nombreuses questions notamment sur son financement.

Après 2020

Ligne nouvelle Toulouse-Narbonne :

Pour la CGT, il y a nécessité à assurer une continuité grande vitesse entre Bordeaux et Marseille. De fait, Toulouse-Narbonne ne peut se concevoir qu'en LGV. Nous rappellerons ici que le Languedoc-Roussillon souffre d'un manque chronique d'infrastructure ferroviaire. Le sou-

lagement du réseau classique par la LGV est une solution pratique à l'engorgement actuel.

Desserte de la Bigorre et du Béarn :

Pour la CGT, il est incontournable que la Bigorre et le Béarn soient reliés au réseau TGV.

Axe transpyrénéen :

La CGT soutient, depuis les origines, ce projet indispensable au désenclavement de la péninsule ibérique et seule alternative terrestre au transport routier.

LE SNIT COMPORTE ÉGALEMENT POUR MIDI-PYRÉNÉES :

- un projet de développement des transports collectifs : prolongement de la ligne E du tramway. Pour la CGT, il est regrettable que le document n'intègre en rien les besoins de transport urbain et sub-urbain de la grande agglomération toulousaine qui ne manqueront pas d'être définis dans le PDU qui devrait voir le jour en 2011.

- L'aménagement à 2x2 voies de la RN 126 entre Toulouse et Castres.

- Notons que la RN21 de Limoges à Tarbes pourrait intégrer le SNIT (sous réserve des débats relatifs à son adoption).../...

Pour la CGT, il est regrettable que la réouverture de la ligne ferroviaire AUCH-AGEN, qui pourrait s'interconnecter avec la future gare TGV d'Agen, ne soit pas évoquée dans le SNIT.../...

Santé



Mobilisation pour la défense des établissements de santé, pour une offre sanitaire publique, de qualité, de proximité, accessible à tous.

Le 10 février 2011, se sont plus de 300 personnes qui se sont rassemblées devant l'Agence Régionale de Santé à Toulouse. Cette action, à l'initiative du département de l'Ariège, s'est finalement voulue inter-départementale tant les menaces sur l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale touchent l'ensemble de notre région. Militants, professionnels, usagers, élus de plusieurs départements de Midi-Pyrénées se sont donc mobilisés pour dénoncer la politique gouvernementale qui est en train de détruire le système de protection sociale et de santé français. De manière interprofessionnelle, la CGT est plus que

jamais inquiète de la situation des établissements de santé publics en Midi-Pyrénées, plus particulièrement soucieuse de la pérennité des hôpitaux de proximité.

Une délégation composée de représentants des départements présents a été reçue par M. Morfoisse (directeur de la qualité et de la performance) et M. Garcia (chargé du suivi des établissements de santé) dans les bureaux de l'ARS. Ayant pour objectif d'obtenir des réponses claires de l'ARS, nous avons abordé plusieurs thématiques : les plans de retour à l'équilibre dans la fonction publique hospitalière, les fusions et restructurations des établissements

médico-sociaux, la problématique de démographie médicale au sein de notre région, la diminution et la déqualification des personnels, l'exigence d'augmenter le nombre d'étudiants en formation, etc. Nos deux interlocuteurs se sont dits conscients de cette réalité que nous évoquions, mais ne nous ont apporté aucune réponse concrète!

Pour la CGT, il est nécessaire de maintenir une offre sanitaire publique, de qualité, de proximité, accessible à tous. La CGT dénonce la logique financière dictée par le gouvernement : la santé n'a pas de prix!

CARSAT

Après la journée nationale d'action du 8 février 2011, le syndicat CGT de la CARSAT Midi-Pyrénées a appelé à un rassemblement le 1^{er} mars 2011 pour exiger :

- Une augmentation de la valeur du point (salaires)
- Le maintien de la Convention Collective Nationale
- L'arrêt des suppressions d'emplois
- L'amélioration des conditions de travail...



Fret

Les cheminots CGT ont mobilisé pour la défense du fret sur onze sites en France, dont celui de Saint-Jory le 10 mars 2011.

Saisonniers

Cet hiver la CGT s'est déployée dans les stations de ski, pour aller à la rencontre des salariés saisonniers. La CGT revendique pour les travailleurs salariés de la saisonnalité :

- Le droit à un emploi choisi, stable et de qualité
- Le droit à l'assurance chômage
- Le droit à une carrière, à la retraite
- Le droit à une protection sociale de qualité...

Santé



« Journée d'Etude régionale sur la « perte d'autonomie » »

Le 24 février dernier, 60 militants (issus de l'interpro) ont participé à cette initiative impulsée par la coordination régionale santé et action sociale.

Loin d'être une fin en soi, cette rencontre doit s'inscrire dans un processus de réflexion, d'échange d'idée et surtout de propositions CGT, dans nos syndicats, au sein de nos territoires.

Dans un premier temps, le cabinet Secafi a établi un état des lieux de l'offre sanitaire et médico-sociale en Midi-Pyrénées. Des chiffres lourds de sens : En France, 55 % de la capacité d'accueil est assurée par le secteur public, qui perd des places au bénéfice du privé lucratif. 20 % de la prise en charge sont effectués par des groupes cotés en bourse ! La charge financière incombe majoritairement aux départements, 67000 personnes sont bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en Midi-Pyrénées. Mais le reste à charge mensuel pour le résident ou sa famille est très disparate qu'il s'agisse d'une prise en charge par le public ou le privé lucratif (varie de 1300€ à 2100€). Dans un second temps, les débats ont mis en exergue les enjeux liés à ce secteur : en termes d'emploi, de besoin, de financement.

LA CGT REVENDIQUE :

- la construction d'un droit universel de compensation à la perte d'autonomie pour tous les âges
- l'intégration de ce droit dans la sécurité sociale, dans la branche assurance maladie par la création d'un 5^e risque « autonomie » qui comprendrait l'aide matérielle et humaine à l'exclusion de tous les aspects médicaux (qui resteraient pris en charge par le risque maladie).
- La définition d'une aide personnalisée en regard des situations de vie, à partir d'une évaluation indépendante, pluridisciplinaire, suivie et commune à tous les intervenants.
- La mise en place d'une prévention tout au long de la vie, dans le

cadre de la politique nationale de santé incluant les médecines scolaires et du travail, avec la création de véritables services de santé au travail, ainsi que la mise en œuvre d'un suivi post professionnel.

Ce dossier « perte d'autonomie » est au carrefour de plusieurs fédérations, les convergences revendicatives doivent donc s'appréhender de manière collective et interprofessionnelle, des rendez-vous sont pris dans les territoires pour porter ce dossier ensemble.

Cécile Pomies
Coordination régionale
Santé - Action Sociale



Commerce et services



Dans le cadre de la préparation du 13^e Congrès de la Fédération qui se tiendra du 16 au 20 mai 2011 à Poitiers, des réunions régionales des syndicats ont été actées, afin de préparer collectivement avec les syndicats cet événement.

C'est à Montauban (82), à la Maison du Peuple que cette Journée d'Etude s'est déroulée le vendredi 11 mars 2011 en présence de Michèle Chay Secrétaire Générale de la Fédération du commerce, de la distribution et des services.

Après une présentation d'un état des lieux du salariat et de la syndicalisation dans les métiers du commerce et services un débat s'est engagé autour des préoccupations et revendications des salariés de ces branches.

Une initiative sur la zone commerciale de Montauban, avec distribution de tracts précéda la séance de l'après midi ou furent débattu les résolutions du Congrès Fédéral et l'implication des syndicats dans sa préparation.

CSIR Pyremed



Le Conseil Syndical Inter Régional PYREMED a eu à charge par la CES d'organiser un séminaire sur le thème : « *développement du rôle des CSIR et renforcement des coopérations transfrontalières en matière de négociations collectives* ».

La CES a validé les projets de 7 CSIR, dont celui de PYREMED sur le processus engagé pour la mise en place de l'hôpital transfrontalier de Puigcerdá.

Ce séminaire « Santé et dialogue social transfrontalier » s'est tenu le lundi 28 mars 2011 à Barcelone en présence de la Commission Européenne. Après la présentation du film réalisé par le CSIR PYREMED sur l'hôpital transfrontalier, les débats se sont articulés autour de trois tables rondes :

- L'hôpital Commun Transfrontalier : un exemple de dialogue social transfrontalier ?
- Information et sensibilisation sur la directive santé transfrontalière et son application.
- Complémentarité ou dumping : les conséquences du manque de dialogue social sur les territoires transfrontaliers.

L'importante participation des syndicats de la santé des neuf Organisations Syndicales du CSIR PYREMED a permis des débats de qualité appréciés par tous.

La CGT a été désignée comme rapporteur lors du séminaire final qui s'est déroulé les 13 et 14 avril 2011 à Bruxelles.

Artisanat

Le 21 février 2001 les organisations syndicales CGT, CFDT, CFE/CGC, CFTC et FO ont signé avec l'UPA (Union Professionnelle de l'Artisanat) un accord entérinant le principe de la mise en place, en région Midi-Pyrénées, d'une CPRIA (Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat). Pour la CGT, cette Commission Paritaire sur l'artisanat doit permettre l'amélioration des conditions de travail et de vie des ouvriers concernés (entreprises de moins de dix salariés) notamment pour tout ce qui touche à la sécurité, la santé, la prévoyance, la formation professionnelle et le droit des travailleurs de ces très petites entreprises à s'organiser. Cela devant également permettre de valoriser les métiers de l'artisanat ainsi que de promouvoir l'emploi dans ce secteur essentiel de notre économie, plus particulièrement auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi.



Régionalisation des URSSAF

« une situation catastrophique »

Le collectif régional des organismes sociaux cherchait depuis quelques temps à faire connaître la situation désastreuse qui touche leur profession. Le dossier d'informations N° 194 leur donne la parole.

HISTORIQUEMENT QUE SONT LES URSSAF?

Créés en 1964, ces organismes départementaux sont chargés du recouvrement des cotisations sociales, le fameux salaire socialisé.

Tout comme les CPAM et les CAF, elles sont dotées d'une direction nationale : l'ACOSS.

Depuis les ordonnances de JUPPE de 95, elles vivent au rythme tri-annuel des contrats d'objectifs et de gestion : les COG.

La Convention d'Objectifs et de Gestion de la Branche Recouvrement (COG 2006 - 2009), signée entre le ministère et la Caisse nationale des URSSAF, l'ACOSS, a entériné la départementalisation des URSSAF et la mutualisation de certaines tâches ou fonctions au niveau régional. Cela s'est traduit concrètement par une dégradation du recouvrement des cotisations de la Sécurité Sociale, la détérioration du service rendu et des conditions de travail des salariés. Pendant cette période 600 emplois ont été supprimés, soit 4 % des effectifs sur 3 ans.

Les administrateurs nationaux CGT non-signataires, ainsi que la Fédération CGT des Organismes Sociaux avaient dénoncé cette COG sur ses conséquences à terme sur le service au public et sur les salariés. Ces 4 ans n'ont fait que donner raison aux représentants de la CGT, syndicats et administrateurs CGT qui ont combattu cette COG, les URSSAF sont aujourd'hui dans une situation catastrophique. Cette année, les tutelles ministérielles et l'ACOSS vont encore plus loin avec la nouvelle COG 2010-2013, approuvée par les seuls représentants des employeurs et les personnalités qualifiées. Cette nouvelle COG va permettre la régionalisation des URSSAF qui vont passer de 92 organismes à 22 organismes (en 2006, il existait 105 URSSAF). Cependant la Caisse Nationale et les ministères tiennent le bon cap :

- Déclinaison de cette COG 2010-2013 dans les URSSAF départementales dès septembre, après le vote des Caisses « chefs de file régionale » en faisant voter les administrateurs sur le Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG).
- choix de régions pilotes dès 2010 avec pression de l'ACOSS sur les directeurs et les Conseils d'Administration pour anticiper la régionalisation.

Pour les administrateurs nationaux ainsi que pour la fédération CGT des Organismes Sociaux, il ne peut être question pour les administrateurs CGT des URSSAF d'émettre des votes favorables ou d'abstention sur la régionalisation des URSSAF et encore moins sur une anticipation de cette régionalisation au travers d'une candidature régionale pour devenir région pilote.

Eu égard à l'importance de ce dossier, les administrateurs CGT de l'ACOSS et la Fédération CGT des organismes sociaux proposent à l'ensemble des Unions Départementales ainsi qu'aux syndicats des URSSAF d'organiser rapidement des rencontres régionales ou au sein des départements avec les responsables régionaux ou/et des Unions Départementales et des syndicats ainsi que tous les administrateurs titulaires et suppléants, désignés dans les Conseils d'Administration des URSSAF départementales.

De plus, il serait souhaitable que les Comités Régionaux ainsi que chacune des Unions Départementales puissent se rapprocher des autres organisations syndicales afin que les administrateurs représentatifs des organisations syndicales de salariés et représentant les assurés sociaux, adoptent la même position que leurs représentants nationaux.

Notre analyse sur le projet

mettre en échec la casse de la Sécurité sociale

Enfin, la Fédération CGT des Organismes Sociaux organisera dans les prochains mois des rencontres régionales toutes branches de Sécurité confondues. Les syndicats, administrateurs, conseillers, responsables d'UD et des Comités Régionaux, y seront invités, dans le but de créer des convergences d'actions régionales et nationales avec les salariés du privé et du public, pour la défense de la Sécurité Sociale et de la protection sociale dans son ensemble. Partout où le vote est en balance et où nous sommes en mesure de le faire, il nous faut coordonner syndicat et administrateurs pour intervenir dans les CA, lors de la présentation des CPG, pour mettre en échec la casse de la Sécurité sociale entreprise de l'intérieur.

La COG 2010-2013 risque de préparer les URSSAF à des choix politiques futurs dangereux, en particulier la fusion des ressources de la Sécurité Sociale avec les impôts et de favoriser un prélèvement fiscal à la source. Plusieurs déclarations récentes de tous bords en attestent.



Le financement de la Sécurité Sociale basé sur le salaire socialisé est un enjeu majeur de la pérennité du système de protection sociale français.

C'est un enjeu qui dépasse largement les seuls salariés des URSSAF, de la Sécurité Sociale et de la protection sociale car elle concerne tous les salariés, donc toute la CGT.

NOTRE ANALYSE SUR CE PROJET :

Trois orientations majeures traversent ce projet de COG 2010-2013 :

- la régionalisation du réseau des URSSAF,
- l'ambition pour l'ACOSS de devenir le collecteur unique de tous les financements sociaux,
- le développement des offres de services.

Sans entrer de suite sur le fond de ces ambitions affichées par la direction de la branche recouvrement de la Sécurité Sociale, le groupe CGT considère que le réseau n'a pas les moyens, ni techniques, ni humains, de réaliser ces bouleversements dans le cadre imparti.

Bien que cela fut affirmé dès les premiers travaux de la COG, la régionalisation du réseau ne s'imposait pas, ne s'impose toujours pas. D'autres choix alternatifs étaient et sont possibles qui, d'emblée ont été écartés. Il vient d'être reconnu d'ailleurs officiellement au conseil d'administration du

26 février 2010, que le niveau départemental est le plus pertinent, et de loin, pour la lutte contre les fraudes et le travail illégal.

Nous avons donc travaillé collectivement, avec acharnement, pendant des mois, au montage et à la préparation opérationnelle de ces orientations présentées comme fatales et incontournables et avec lesquelles la CGT a affirmé son désaccord.

Nous n'en démordons pas, pour le groupe CGT, le contenu de cette COG est d'abord dicté par des considérations dogmatiques en vogue, mises en œuvre dans tous les services publics, portées par le gouvernement en place, la majorité parlementaire et que les tutelles suivent avec zèle. La RGPP est au cœur de cette COG comme elle l'est dans toutes les réformes publiques actuelles.

C'est le même scénario à chaque fois, au moins la surprise n'est pas au rendez-vous : rétrécir les réseaux publics, réduire les personnels en nombre tout en leur imposant des charges supplémentaires dans des délais intenable, dénaturer les missions.

Nous sommes bien face au démantèlement de l'ensemble des services publics qui faisaient la fierté de notre pays et qui étaient plébiscités par la population : de nombreux sondages et enquêtes en attestent, le résultat du référendum pour le maintien d'une Poste dans le cadre du service public également.

Un changement historique

« *sabrer la démocratie sociale de proximité* »

Aujourd'hui, il se prépare un changement historique, un changement de système, qui aurait pour résultat la réduction de la Sécurité Sociale dans un champ de plus en plus étriqué, au sein d'une nébuleuse « protection sociale » qui elle-même est en train de perdre tous ses repères protecteurs et solidaires.

Le gouvernement a décidé de laisser filer les déficits pour mieux brader la Sécurité Sociale au secteur privé qui attend cela depuis des décennies. C'est à celui ou celle, qui déclare que la Sécurité Sociale de 1945, ses principes et son financement sont totalement dépassés, à commencer par le MEDEF et sa dirigeante et les représentants des assurances privées.

Mais si on ne tire pas les financements de la masse salariale, du travail et des richesses créés, de quelle source magique jailliront-ils ?

- De l'impôt ?
- Des éléments salariaux qui échappent aux prélèvements sociaux ?
- Du bouclier fiscal qui exonère ses bénéficiaires même de la CSG ?

La grande fraude sociale ne se trouve-t-elle pas plutôt dans toutes ces mesures, toujours favorables aux mêmes, mais qui maintiennent un taux de chômage à des niveaux proprement insupportables et indécentes pour un pays qui vante d'être démocratique. L'un des premiers droits de l'homme et de la femme n'est-il pas constitu-



tionnellement, le droit à un travail décent, porté comme un drapeau humain par l'OIT elle-même ?

C'est ainsi, qu'avec des coûts de gestion de nos organismes déjà extrêmement bas, beaucoup trop bas pour la CGT – *car qui dit mieux, franchement, nous le demandons ?* – il est question d'exiger des personnels de nouveaux sacrifices et de sabrer la démocratie sociale de proximité portée par les administrateurs.

Trois organisations syndicales vont perdre les $\frac{3}{4}$ de leurs administrateurs, deux autres, la moitié ! Belle démonstration démocratique. Car contrairement à la représentation parlementaire, le nombre d'adhérents aux partis qui se présentent au suffrage universel et national est bien inférieur à celui des organisations syndicales ; les administrateurs salariés sont aussi représentatifs du peuple et à meilleur titre. Pourquoi la démocratie sociale serait sous-estimée, réduite à peau de chagrin par rapport à d'autres exercices démocratiques en cours dans notre pays ? Les administrateurs représentant

les salariés ont comme adhérents et représentants, élus eux aussi lors des élections professionnelles, des ouvriers, des employés, des cadres, des chômeurs, des travailleurs précaires et saisonniers... Combien de ces catégories sont-elles représentées au Parlement ?

D'où l'utilité démocratique de ce qu'il est appelé « les corps intermédiaires » dont la représentation est carrément « sabrée » dans ce projet de COG. Car enfin, quasiment tout le monde en convient, la représentation des partenaires sociaux qui serait maintenue au plan départemental est conçue pour qu'ils n'aient aucune prérogative sérieuse et qu'ils soient bien assujettis aux orientations et décisions régionales et nationales. Le non rôle qui leur est assigné est inacceptable.

L'ambition affichée que la branche Recouvrement de la Sécurité Sociale devienne le collecteur unique des financements sociaux est avancée comme une sanctuarisation du rôle incontournable de l'Institution et de sa pérennité.

Les moyens humains et financiers



la faiblesse de nos implantations CGT

POUR LES ADMINISTRATEURS CGT, ELLE PRÉSENTE UN CERTAIN NOMBRE DE RISQUES POUR L'AVENIR.

D'une part cette démarche engage une centralisation et un contrôle des financements qui peuvent dessaisir à terme les Conseils d'Administration de l'ensemble des organismes et institutions concernés de leur rôle et prérogatives vis-à-vis de leurs affiliés. D'autre part, l'autre risque serait de favoriser le rapprochement technique de la sphère sociale et de l'administration fiscale, pouvant aboutir à une facilitation de la fiscalisation des financements sociaux dont chacun sait qu'elle est dans le débat public (fiscalisation des branches famille et maladie, TVA sociale, fusion d'impôt sur le revenu/CSG...) [...]

NOUS EN ARRIVERONS À L'ÉPINEUSE QUESTION DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS.

Les salariés CGT considèrent que la diminution de 600 emplois réalisés au cours de la COG qui s'achève a participé largement à la fragilisation des missions des URSSAF et des multiples dysfonctionnements qui sévissent actuellement. La création du RSI et de l'ISU n'est pas la seule responsable. Pour pallier aux urgences, 600 emplois

en CDD ont été recrutés en moyenne en 2008-2009.

Sans le recours aux emplois en CDD, intérimaires, rachats de RTT, heures supplémentaires, les services n'auraient pas pu fonctionner. Ce constat valide notre positionnement en 2006. Dans le projet de COG qui nous est soumis, de nouvelles pertes d'emplois sont au programme sur des activités pérennes, soit environ 600 à 700 emplois CDI et CDD et intérimaires. Les créations d'emplois envisagées correspondent à des missions nouvelles et sont manifestement sous dimensionnées, notamment pour le recouvrement des cotisations chômage. Concernant le FNGA, la plupart des budgets sont établis en dessous des évolutions prévisibles. Stagnation et baisse des dépenses de fonctionnement sont la règle. L'ensemble des organismes va donc être confronté à de nouvelles difficultés budgétaires (missions, déplacements téléphone, frais postaux, dépenses courantes...).

EN CONCLUSION :

Toutes les structures de la CGT de la confédération aux syndicats de base sont contre la régionalisation et nous devons nous opposer fermement à cette volonté. Nous réaffirmons la pertinence des URSSAF départementales de plein exercice. Nous le rappelons : pour nous la proximité, c'est la gestion d'un dos-

sier cotisant, de son affiliation à sa radiation, y compris les procédures contentieuses en passant par l'encaissement des cotisations, dans une UR de plein exercice, où l'on peut recevoir les cotisants, c'est-à-dire géographiquement proche du lieu d'activité.

Le constat de la faiblesse de nos implantations CGT dans les UR est aussi un des éléments de notre intervention au Comité Régional CGT pour qu'il puisse s'emparer du problème au même titre que nous. Cette attaque sans précédent ne doit, ne peut rester confinée aux seuls syndicats des UR.

L'ensemble des organisations de la CGT doit être le relai, auprès des salariés, de ce travail de sape, décrets après décrets, en catimini, de la casse de la Sécurité Sociale. Nous demandons d'appeler dans chaque département les syndicats CGT à se rapprocher des salariés des UR pour les organiser et les aider à lutter contre la casse de leur outil de travail.

Le collectif régional des syndicats CGT des Organismes Sociaux



Actualité de l'activité CGT

« Saisine CESER : « Pour une stratégie industrielle en Midi-Pyrénées au travers des PME-PMI » »

UN LEVIER POUR L'ACTION RENDICATIVE EN RÉGION

Dans le prolongement de la mobilisation syndicale lors des Etats Généraux de l'Industrie, la CGT a fortement soutenu le choix de la saisine du CESER : « Pour une stratégie industrielle de Midi-Pyrénées au travers des PME-PMI » autour de plusieurs motifs :

- Les PME occupent une place majeure dans le paysage des entreprises de Midi-Pyrénées.
- Elles contribuent au développement économique équilibré, notamment industriel, du territoire et à ce que les salariés puissent vivre et travailler en région.
- Trop souvent leurs problèmes spécifiques sont ignorés au profit des grandes entreprises.
- Les salariés y ont des conditions d'emploi, de travail et de représentation plus dégradées.

Malgré les résistances du collègue employeur, les conseillères et conseillers CGT ont réussi à faire voter nombre de propositions importantes qui portent sur :

LE PROJET DE CRÉATION D'UN PÔLE FINANCIER PUBLIC RÉGIONAL

Face aux difficultés de financement et d'accès au crédit des PME et TPE industrielles, face au défi de développer les activités et les filières sur nos territoires, le CESER propose au Conseil Régional et à l'Etat d'engager une réflexion pour aboutir à créer un « pôle financier public régional », rassemblant les acteurs publics du financement en région. Ce pôle aurait pour rôle de coordonner les interventions des acteurs publics en faveur de la politique industrielle régionale, notamment : la distribution des crédits, les aides

et garanties, la reprise d'entreprises, la participation au capital d'entreprises en difficulté.

LE CONTRÔLE DES FONDS PUBLICS VERSÉS AUX ENTREPRISES

Cette proposition renforce les dispositions législatives en la matière (Article R2323-7-1 du CT). En tout état de cause, elle justifie que les syndicats saisissent le Conseil Régional en toute légitimité en cas de résistance de l'employeur. La connaissance des montants et des conditions d'attribution par les représentants du personnel est de nature à renforcer les exigences revendicatives en matière d'emploi, de salaires, etc.

LA MISE EN PLACE DE GPEC OFFENSIVES SECTORIELLES ET TERRITORIALES.

Le CESER recommande aux acteurs socioprofessionnels de développer d'une part des GPEC sectorielles au service des PME pour identifier les métiers de demain et d'autre part des GPEC territoriales pour pérenniser les PME et les emplois, prendre en compte les qualifications et les carrières des salariés.



Actualité de l'activité CGT



Pour le CESER, il faut développer ces GPEC dans les territoires éloignés de la métropole toulousaine et les mettre en œuvre dans un dialogue social territorial novateur. Le CESER propose au Conseil Régional de jouer un rôle de facilitateur.

ORGANISER UNE SOUS-TRAITANCE DE COOPÉRATION

La sous-traitance « en cascade » engendre une dépendance dangereuse pour les PME. Elle les enferme dans la spécialisation, les fragilise financièrement et favorise le moins disant social en se centrant sur la seule maîtrise des coûts.

Le CESER propose au Conseil Régional d'engager les donneurs d'ordre (DO) et les PME sous-traitantes dans un dialogue constructif sur les thèmes suivants : le financement (garanties du DO pour faciliter l'accès au crédit, la formation (participation du DO à son finance-

ment), le partage d'informations (communication des projets des DO aux PME pour qu'elles puissent anticiper des stratégies de développement), des subventions régionales pour diversifier leur activités productives.

LA MISE EN PLACE DES CENTRES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DÉCENTRALISÉS EN LIEN AVEC LES FILIÈRES

Le manque d'investissement des entreprises, et des PME en particulier, dans la recherche et développement compromet l'activité industrielle. De plus, la recherche et développement est peu accessible aux PME alors qu'elle permet de renforcer leur activité, créer des richesses et des emplois.

Le CESER propose, à l'instar des antennes universitaires délocalisées, de mettre en place de centres

de recherches et d'innovation décentralisés et mutualisés en lien avec les filières. Par exemple, un centre de recherche et d'innovation pourrait être créé sur le bassin d'emploi de Decazeville autour de la filière automobile.

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Pour assurer le développement de ce secteur, il faut développer une image positive de l'industrie auprès des jeunes et de leurs parents. L'attractivité ne relève pas de la seule image mais aussi des conditions de rémunération, de travail et d'emploi, du Statut du Travail Salarié, des possibilités de progression de carrière qui doivent être améliorées significativement.

Le CESER invite les acteurs sociaux à mettre en œuvre ces conditions d'attractivité dans le cadre des Commissions Paritaires Locales.

Ces propositions sont autant de points d'appui pour l'activité revendicative de la CGT, et le développement économique et social régional. Aux syndicats de s'en saisir !



Yannick Lequentrec
Secrétariat régional
pour le groupe CGT au CESER



SRDE

SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« L'avenir économique et celui de la formation se jouent aujourd'hui dans nos régions ! »

En midi Pyrénées, comme dans toutes les régions françaises deux grands dossiers sont en cours d'élaboration avec des enjeux majeurs pour les salariés, les populations et nos territoires : le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) et le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle (CPRDFP).

Ces deux plans détermineront l'action régionale en lien avec l'état pour les cinq prochaines années 2011-2016 et auront des conséquences concrètes en matière d'emploi, de qualification, de salaire, de lieu de travail, de lieu et de qualité de vie...

Force de propositions et d'actions dans l'intérêt des salariés et de leur famille, la CGT participe à l'ensemble des débats et porte ses exigences revendicatives autour de son projet «vivre et travailler partout en Midi- Pyrénées».

Occupons nous de nos affaires!

Si en apparence les débats autour de ces deux grands dossiers (SRDE et CPRDFP) apparaissent loin des préoccupations quotidiennes de chacun, il est impératif que tous les salariés et la population s'emparent de ces questions afin que les réponses aillent dans le bon sens :

- un développement économique équilibré dans nos territoires s'appuyant sur une industrie forte diversifiée, tournée vers le plein

emploi et le progrès social;

- une formation professionnelle initiale et continue de haut niveau permettant le maintien et le développement de nos compétences débouchant sur l'emploi et la reconnaissance des qualifications.

OUI! OCCUPONS NOUS DE NOS AFFAIRES D'AUTANT PLUS QUE CES ORIENTATIONS SONT FINANCÉES PAR DE L'ARGENT PUBLIC.

Ce n'est pas moins de 132 millions d'€/an que le Conseil Régional Midi-Pyrénées distille dans l'économie et au patronat de cette région... Pour quels résultats en terme d'emploi, d'innovation, de progrès et de dialogue social? 132 millions d'€ avec quelles informations pour les instances représentatives des salariés dans les entreprises et établissements et avec quel contrôle?

L'INDUSTRIE UN ENJEU MAJEUR!

Sans sous estimer aucun secteur il est reconnu, depuis peu grâce notamment à l'action de la CGT depuis 20 ans, que l'industrie est le pilier majeur de tout développement économique d'un pays ou d'une région. Force est de constater, malgré les discours (en particulier lors des Etats Généraux de

l'Industrie) que notre pays tourne le dos à son industrie. Sous l'action du patronat les choix sont la financiarisation de l'économie conduisant aux délocalisations de nos productions au détriment de la réponse aux besoins des populations, désertifiant nos territoires.

Pour la CGT la Région Midi-Pyrénées au travers de son Schéma Régional de Développement Economique peut et doit réorienter l'économie régionale par :

- la diversification de ses filières et activités industrielles dans les bassins d'emploi (agro-alimentaire, automobile, aéronautique, mécanique, minières, bois/papier...).
- la création de pôles de Recherche et de Développement par bassin d'emploi et par filières favorisant l'accès des PME PMI.
- la création d'un pôle financier public régional de l'industrie et de l'économie favorisant l'emploi qualifié, l'innovation, le dialogue social...

LE DÉFI DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE!

La formation dans toutes ses composantes (initiale, professionnelle, continue...) est un des défis majeurs en ce début de XXI^e siècle où près d'un salarié sur deux va partir en retraite d'ici 2020! Rien que dans



l'industrie en Midi-Pyrénées se sont plus de 60 000 salariés concernés qui seront à remplacer nombre pour nombre pour maintenir seulement nos compétences. La formation c'est vital pour nos jeunes, pour les salariés actifs et sans emploi, pour notre économie. En Midi-Pyrénées c'est pour 2009 : 630 000 jeunes en formation, 58 000 jeunes en formation professionnelle avant Bac, plus de 18 000 apprentis, 113 600 étudiants dans l'enseignement supérieur, dans les entreprises du privé de plus de 10 salariés, plus de 127 000 salariés qui ont suivi une formation continue pour 250 millions d'€...

**LE COMITÉ RÉGIONAL CGT
MIDI-PYRÉNÉES PARTICIPE
À TOUS LES ATELIERS
DE CE CONTRAT DE PLAN
ET PROPOSE DE :**

- Construire un plan de formation en lien avec le schéma de déve-

loppement économique sur la base des besoins en terme d'emploi, de compétences et d'aménagement du territoire.

- Permettre un maillage territorial de la formation permettant aux jeunes et aux salariés de vivre partout en Midi-Pyrénées.
- Promouvoir la structuration d'un Service Public de formation en région renforçant le Service Public national, capable de répondre aux besoins de la formation professionnelle.
- Créer un Service Public régional capable de répondre au besoin de la formation professionnelle.

**UN OUTIL :
UN VRAI DIALOGUE SOCIAL !**

Lors des EGI et dans les débats sur ces deux plans quinquennaux SRDE et CPRDFP, la CGT a démontré qu'elle ne se contente pas d'être une force de contestation mais est un acteur incontournable de la vie éco-

nomique et sociale régionale.

La réussite des orientations économiques et des plans de formations régionaux n'ont de sens que s'ils bénéficient au progrès social et à l'amélioration de la vie quotidienne des salariés et de la population : cela exige un véritable dialogue social. Pour la CGT c'est la prise en compte des revendications des salariés, la participation de leurs représentants dans la gouvernance des pôles de compétitivité, du comité de pilotage du SRDE, des organismes de financement (Midi-Pyrénées expansion), le contrôle et l'évaluation de l'utilisation de l'argent public par les salariés et leurs représentants, la création d'une conférence régionale annuelle économique et sociale, le dialogue social territorial...

**Mobilisons-nous pour
«vivre, étudier et travailler
partout en Midi-Pyrénées !»**

Résultats élections cheminots Midi-Pyrénées :

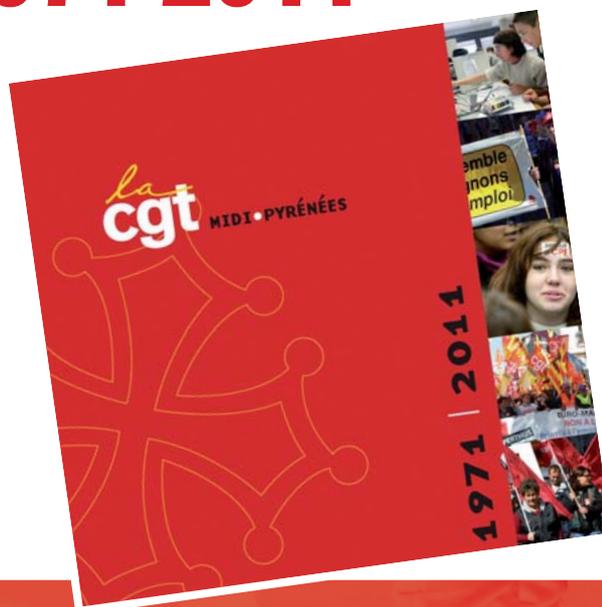
CGT : 51,41 % (+0,10 %)
SUD RAIL : 19,42 % (-1,17 %)
UNSA : 16,98 % (-0,51 %)
CFDT : 7,63 % (+1,13 %)
FO : 4,45% (+0,61%)

Résultats élections Ratier Figeac (46) :

Sur 18 sièges à pourvoir (Titulaires), 10 en DP, 8 en CE,
la CGT obtient 11 élus (+1), la CGC 4 élus (+1), la CFDT 3 élus (-2).
Avec une représentativité de 50,50 % et 5 sièges sur 8 en CE, **la CGT va gérer le CE**.
Après Figeac Aéro et la SFU, où la CGT obtient 80 % des voix, Ratier-Figeac, est la 3^e élection en 3 mois en Mécanic Vallée où la CGT affiche de bons résultats avec des progressions nettes.

La CGT - 1971-2011

En vente 20 € au siège
de l'IRHS et du CR-CGT
Midi-Pyrénées
7, place du fer à Cheval
31300 Toulouse



URGENCE
URGENCE



Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

« L'Avenir social – Solidarité Japon »

263 rue de Paris – Case 419
93514 Montreuil CEDEX

Un reçu sera adressé à chaque donateur